



OFAJ
DFJW

Volontariat Franco-Allemand

Change ton quotidien !

Deviens volontaire !

Tu as entre 18 et 25 ans ? Envie de vivre de nouvelles expériences ? Découvrir un pays, sa culture, sa langue, ses habitants ? L'expérience du volontariat permet de s'engager et d'améliorer ses compétences professionnelles et sociales.

Pourquoi le Volontariat Franco-Allemand (VFA) ?

Le VFA est un Service Civique, reconnu par l'Agence du même nom.

Il permet, en partant à l'étranger (c'est ce qu'on appelle la mobilité), d'acquérir des compétences nouvelles qui peuvent faciliter le choix d'un métier et même la recherche d'un emploi.

Il existe plusieurs types de volontariat : en association (dans le domaine social, écologique, sportif ou culturel), en établissement scolaire, en collectivité territoriale, en milieu universitaire...

Les missions de volontariat demandent un fort engagement. On compte parmi elles l'aide à l'encadrement de jeunes, l'organisation d'ateliers thématiques dans des établissements scolaires ou universitaires, l'organisation d'actions pour le sauvetage de la forêt, ou encore le soutien à l'action culturelle d'une MJC, l'organisation d'échanges entre clubs de sport. Elles ne correspondent pas à des activités salariées ou bénévoles.



Comment se déroule le programme ?

Il commence toujours en septembre pour une durée de 10 à 12 mois. Exception faite du Volontariat Franco-Allemand des Opportunités (VFA-O) qui est à destination de jeunes ayant moins d'opportunités et qui dure 6 mois (3 mois en France, 3 mois en Allemagne). Le volume horaire correspond à 35h par semaine (maximum). Le volontaire intègre une structure et vient renforcer l'équipe pour des missions précises.

Conditions de participation :

- > Etre âgé de 18 à 25 ans
- > Résider et justifier d'un séjour régulier depuis un an minimum en France pour ceux qui partent en Allemagne

Soutien financier :

Une indemnité mensuelle est versée au volontaire par l'État durant son séjour en Allemagne.

Pour connaître les montants, rendez-vous sur le site : www.volontariat.ofaj.org

Les volontaires bénéficient de la couverture sociale (assurance maladie et vieillesse) durant leur séjour en Allemagne ainsi que d'une assurance santé complémentaire.

Quels sont les avantages ?

- > Améliorer ses connaissances linguistiques et ses compétences interculturelles
- > Acquérir des compétences professionnelles
- > Découvrir une nouvelle culture
- > S'engager pour la société
- > Gagner en autonomie
- > Rencontrer de nouvelles personnes et se constituer un réseau



Ils l'ont fait, pourquoi pas toi ?

« Une amitié franco-allemande, ça ne se fait pas simplement à table avec des officiels, ce n'est pas juste se serrer la main, c'est vraiment passer du temps ensemble, partager un repas, discuter, jouer ensemble, découvrir des mots de l'autre langue : pendant les séminaires, les petits groupes de travail sont amenés à réfléchir et le financement de l'OFAJ plante la petite graine des relations futures. »

Camille, ancienne éco-volontaire

« En apprenant une langue, on pénètre vraiment la culture d'un pays, la manière de penser, et je n'aurais jamais soupçonné avant à quel point c'est important d'apprendre la langue pour vivre dans un pays. Sans cela, tout reste superficiel, on ne comprend ni vraiment les gens ni la culture. »

Ségoène, ancienne éco-volontaire

« Pour une personne qui a arrêté l'école tôt, le volontariat permet de se relancer, de repartir à fond. Cela va me permettre de faire énormément de choses que je n'aurais pas faites sans ce volontariat. Je serai resté les pieds à terre mais au lieu de ça, j'ai décidé de décoller. »

Jérôme, ancien volontaire social

Comment déposer un dossier de candidature ?

Pour connaître les modalités de candidature, les dates d'envoi et toute information pratique, consultez : www.volontariat.ofaj.org

Contact : volontariat@ofaj.org



Le Volontariat Franco-Allemand est coordonné par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ), en coopération avec les ministères français et allemand chargés de la Jeunesse, l'Agence du Service Civique et le *Internationaler Jugendfreiwilligendienst*. Le VFA est certifié par le QUIFD (label de qualité de volontariat à l'international).

Avec le soutien de :



Bundesministerium für Familie, Senioren, Frauen und Jugend



MINISTÈRE DES DROITS DES FEMMES, DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



SERVICE CIVIQUE Une mission pour chacun au service de tous



Qualität in der Freiwilligenarbeit

L'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) est une organisation internationale au service de la coopération entre la France et l'Allemagne, implantée à Paris, Berlin et Sarrebruck.

Chaque année, il permet à près de 200 000 jeunes de participer à ses programmes d'échanges.

Retrouvez l'OFAJ sur :

www.ofaj.org



www.facebook.com/ofaj.dfjw



www.twitter.com/ofaj_dfjw



www.instagram.com/ofaj_dfjw



www.youtube.com/OFAJDFJW

Office franco-allemand pour la Jeunesse

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris

Tél. : +33 1 40 78 18 18

www.ofaj.org